

**3214 - Relais culturels**

**Aide au fonctionnement**

**Rapport n° CP/2012/568**

**Service gestionnaire :**

Service du développement artistique

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation l'attribution d'une subvention complémentaire d'aide au fonctionnement au Relais Culturel de Wissembourg pour l'année 2012.

La commission permanente du 10 mai dernier a décidé d'attribuer une subvention de 32 000 € au Relais Culturel de Wissembourg pour les actions engagées dans le cadre du contrat d'objectifs 2012-2014 conclu entre l'association du Relais, la Ville et le Conseil Général du Bas-Rhin. L'association a sollicité une subvention complémentaire. La commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire a proposé d'accorder une subvention complémentaire de 3 000 € pour les actions du Relais Culturel de Wissembourg.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21039	65-6574-3110	350 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer pour l'année 2012 une subvention complémentaire de 3 000 € pour les actions engagées par le Relais Culturel de Wissembourg, dans le cadre du contrat d'objectifs 2012-2014, conformément au tableau annexé.*

*Conformément au règlement financier départemental, le versement de la subvention interviendra en une fois.*

Strasbourg, le 20/08/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL